



Fiche de mission du Volontaire de solidarité Internationale (VSI)

Mission d'Opérationnel terrain, Conseiller extérieur à la Fondation SARIS

Rédacteurs de la fiche

- **Pour le partenaire (Nom, qualité, date)** : Nicolas DESCRAQUES, Directeur RSE et Conformité SOMDIAA le 19/04/2022, revue par Marianne Racamier, Coordinatrice sociétale Afrique centrale Sud SGMP - SOMDIAA le 19/04/2022
- **Pour GESCOOD (Nom, qualité, date)** : Hervé TRITSCHBERGER, Chargé de la mobilité internationale – Gescod le 19/04/2022

Cadre administratif

Pays d'accueil : CONGO BRAZZAVILLE

Lieu de résidence du (de la) volontaire : NKAYI, Département de la BOUENZA

Nature de la mission (3-4 lignes) :

Le Volontaire agit en qualité de Conseiller Extérieur à la Fondation. Il vient en appui à la structure en apportant ses compétences. Il anime au quotidien les activités de soutien de la Fondation (organisation de formations, conseils organisationnels, structuration, gestion, sensibilisation, appui au montage de projets structurants à l'endroit des populations de bénéficiaires, recherches de financements et de partenaires extérieurs).

Résumé de la mission (5 lignes) :

Le Volontaire est amené à appuyer le développement de l'ADAS / Fondation SARIS dans l'ensemble de ses activités. La mission proposée ouvre donc un large panel de compétences et d'expériences (gestion administrative et financière, gestion de projets, formation, sensibilisation, étude, diagnostic, reporting, développement de partenariats, recherches de financements, RSE, ...).

Durée de la mission proposée (Mission renouvelable sous conditions) : 24 mois

Date souhaitée d'arrivée du volontaire : Juillet 2022

Continuité d'une mission précédente : Oui

Information préalable des candidats intéressés par la mission (conditions de vie et de travail)

- Coordonnées volontaire sortant ou autre volontaire sur place (*nom, adresse, téléphone*) :
 - **Mme Juliette Vilo**, VSI : jvilo@saris.somdiaa.com ; + 242 06 945 42 45
- Coordonnées des autres personnes de référence dans la structure ou le projet d'accueil (*nom adresse, téléphone*) :
 - **Mme Marianne RACAMIER**, Chargée de coordination Sociétale Afrique centrale Sud, mracamier@sgmp.somdiaa.com ; + 242 06 704 91 21 ;
 - **M. Nicolas DESCRAQUES**, DRSE et conformité Somdiaa, ndescraques@somdiaa.com + 33 1 40 39 55 44.

Positionnement du volontaire :

- ⇒ Renforcement des capacités de la structure d'accueil ? OUI
- ⇒ Assistance technique spécifique à un projet ou à un programme particulier ? OUI

Si OUI, qui est :

- ⇒ Le Maître d'ouvrage ou le commanditaire du projet d'accueil ? : ADAS - SARIS
- ⇒ Maître d'œuvre ou l'opérateur technique du projet d'accueil ? : ADAS – SARIS

La mission est régie par une convention tripartite entre : l'ADAS (Association pour le Développement des Actions Sociales et Solidaires), dite Fondation SARIS Congo, SOMDIAA et Gescod. Elle est contractualisée par Gescod.

Cadre partenarial

Partenaire en Europe

Nom de l'organisme : Comité d'Orientation – Fondations SOMDIAA
 Adresse, téléphone, fax, mail : 39 rue jean jacques Rousseau 75 001 PARIS
 Site web : fondations-somdiaa.com
 Personne à contacter (*nom, qualité*) : Nicolas DESCRAQUES, Directeur RSE et Conformité
ndescraques@somdiaa.com

Nom de l'organisme : Grand Est Solidarités et Coopérations pour le développement (Gescod)
 Adresse, téléphone, fax, mail : Espace Nord-Sud - 17, rue de Boston – 67 000 STRASBOURG
 Site web : <https://www.gescod.org/>
 Personne à contacter (*nom, qualité*) : Hervé TRITSCHBERGER, Chargé de la mobilité internationale
herve.tritschberger@gescod.org

Partenaire dans le pays d'accueil

Nom de l'organisme : Association pour le développement des actions sociales et solidaires
 Adresse, téléphone, fax, mail : BP 71 NKAYI, République du Congo
 Site web : fondations-somdiaa.com/hub/fondation-saris-congo/
 Personne à contacter (*nom, qualité*) : Evnor MAVOUNGOU, Président de la Fondation ADAS – SARIS,
emavoungou@saris.somdiaa.com

Cadre général d'intervention

Historique du projet et/ou de la structure d'accueil :

La SARIS Congo a été créée en 1957. Son activité industrielle a entraîné des afflux migratoires importants dans la région. Son activité s'est peu à peu stabilisée, rendant les possibilités d'embauche limitées. De manière à assurer le développement des communautés villageoises environnantes, le Groupe Somdiaa a créé un réseau de Fondations implantées dans les pays où il est présent (Congo, Tchad, Cameroun, Gabon, RCA, Côte d'Ivoire, Togo). Ces Fondations sont chargées de gérer et d'optimiser les ressources allouées aux projets extérieurs et aux actions sociales et solidaires. Associations de droit local, elles sont organisées autour de l'assemblée générale des membres, du Comité de Sélection des Projets (composé de collaborateurs bénévoles de l'entreprise) et du Comité d'Orientation, commun à toutes les Fondations du groupe.

Problématique et enjeux :

Dans le cadre de la démarche RSE du Groupe SOMDIAA, le projet des Fondations existe depuis 2010. Il vise à apporter aux populations riveraines des implantations agro industrielles du groupe une structure d'appui, de conseil, de renforcement des capacités organisationnelles et techniques pour le développement des initiatives socio-économiques de la société civile de la zone d'intervention du projet.

La problématique du projet est de réussir à fédérer les acteurs de la société civile locale dans une dynamique de groupe, de faire émerger des réponses adaptées à leurs différentes attentes, sans pour autant réaliser les choses à leur place. L'approche développée est celle du développement participatif visant, à moyen terme, une autonomisation des structures associatives locales et des petits porteurs individuels locaux (auto-entrepreneuriat).

Finalités et Objectifs :

L'ADAS / Fondation SARIS a pour objectif, notamment par l'intermédiaire de financements ciblés, de mener des actions sociales, solidaires et sanitaires, destinées notamment à :

- Réduire les inégalités
- Lutter contre les conditions précaires des personnes en difficulté
- Promouvoir des Activités Génératrices de Revenus

Elle vise l'autonomisation des groupes, associations ou individus porteurs d'initiatives locales, à moyen terme, en apportant un renforcement des capacités organisationnelles et techniques aux organisations de base et autoentrepreneurs de sa zone d'intervention.

Zone d'intervention :

L'ADAS / Fondation SARIS travaille dans les villages des districts de Kayes et de Loudima, ce qui représente près de 31 villages et hameaux distincts. Elle travaille également dans les quartiers de la ville de Nkayi qui en émettent le besoin. La population des villages représente près de 15 000 personnes.

Public concerné :

L'ADAS / Fondation SARIS travaille avec les groupes, associations, mutuelles, coopératives et porteurs individuels qui en émettent le besoin et qui sont actifs au sein de la zone d'intervention de l'ADAS. L'ADAS travaille aussi bien avec les organisations de base structurées, légalisées que celles qui sont encore dans le domaine de l'informel. Actuellement la Fondation Saris suit une vingtaine de groupes et près de vingt porteurs individuels intervenant dans divers secteurs (maraîchage, pisciculture, petits commerces, actions communautaire, élevage, apiculture, etc.).

La Fondation SARIS entretient également une relation de confiance en travaillant en partenariat lorsque c'est possible avec les entités administratives ou les services déconcentrés de l'Etat (directions départementales, secteurs agricoles, sous-préfectures, districts sanitaires, etc.).

Ressources humaines, matérielles et financières de la structure ou du projet d'accueil (présentation sommaire de la structure d'accueil ou du projet en quelques chiffres, ...) :

- Un comité de sélection des projets composé de 7 personnes bénévoles de l'entreprise de rattachement
- Un comité d'orientation (Paris) composé de 3 personnes
- 1 coordinatrice sociétale (Afrique centrale sud) basée à Pointe Noire, au Congo
- 1 Opérationnel Terrain (OT) animateur en développement local de nationalité congolaise
- 1 Opérationnel Terrain (OT) VSI
- Travaillant en équipe, les 2 Opérationnels Terrain rendent compte aux comités ainsi qu'au Coordinateur Sociétal.
- Un local de 3 pièces est mis à disposition à la sortie de la ville de Nkayi (une salle de formation aménagée en 2020).
- Un budget prévisionnel de 40 000 euros pour 2021
- Deux ordinateurs à disposition des deux Opérationnels Terrain + bureautique usuelle (imprimante, scanner, vidéo-projecteur...).
- Une voiture de service est mise à disposition gracieusement par la SARIS Congo (utilisable uniquement sur la zone d'intervention) ainsi qu'une moto appartenant à la Fondation SARIS.

Documentation et liens à consulter (*organigramme, dernier rapport annuel, carte ou schéma de situation, document de projet...*) :

- Rapport annuel 2021 (sur demande)
- Statuts constitutifs de la Fondation SARIS (sur demande)
- Règlement Intérieur de la Fondation SARIS (sur demande)
- Manuel des Procédures Opérationnelles (remis sur place)
- Manuel du Comité de Sélection des projets (remis sur place)
- <http://fondations-somdiaa.com/hub/fondation-saris-congo/>

Cadre de la mission

Raison d'être de la mission du volontaire (intérêt pour le partenaire) :

Dans le cadre de la Responsabilité Sociétale des Entreprises, les entreprises du groupe SOMDIAA souhaitent mettre en place une structure dédiée à l'amélioration des conditions de vie des populations vivant à proximité des sites d'exploitation sucrière. L'entreprise ayant stabilisé ses effectifs, il est nécessaire de proposer d'autres alternatives aux populations de manière à ce qu'elles puissent subvenir à leur sécurité alimentaire et à leur développement économique, sanitaire et social. L'ADAS / Fondation SARIS, ouverte depuis 2012 a réalisé un important travail de sensibilisation, d'identification des organisations de la société civile, de renforcement de leurs capacités en termes de structuration associative, de gestion financière et organisé des formations techniques sur les thématiques du développement souhaitées par les communautés (gestion d'un ouvrage communautaire, gestion des latrines, maraîchage, itinéraires techniques...). Elle a mis en œuvre plusieurs projets communautaires et générateurs de revenus. Il convient de suivre ces projets, d'en soutenir de nouveaux en prenant en compte l'éthique de la structure qui fait la promotion d'un développement participatif.

Place et rôle du (de la) volontaire dans le dispositif du projet :

Le/la Volontaire agit en qualité de Conseiller.ère Extérieur.e à la Fondation. Il/Elle vient en appui à la structure en apportant ses compétences. Il/Elle anime au quotidien les activités de soutien de la Fondation (organisation de formations, conseils organisationnels, structuration, gestion, sensibilisation, appui au montage de projets structurants à l'endroit des populations de bénéficiaires, recherches de financements et de partenaires extérieurs) Il/Elle n'est pas au-dessus hiérarchiquement de son collègue de nationalité congolaise.

Réalizations précédentes en lien avec la mission :

Le projet est lancé depuis 2012. L'ADAS s'est attelée à sensibiliser l'ensemble des villages de sa zone d'intervention sur ses objectifs et moyens d'action, sur la méthodologie proposée. Les phases de structuration et de renforcement de capacités ont été initiées, ainsi que la mise en œuvre de projets d'appui (éducation, santé, désenclavement, agriculture, maraîchage, transformation...)

Objectifs attendus :

- Veiller au développement des activités de l'ADAS / Fondation SARIS conformément à sa méthodologie, son éthique, dans le respect de ses moyens d'action, objectifs propres et procédures en vigueur
- Structurer la société civile locale, créer / maintenir avec elle une relation de proximité et de confiance
- Assurer l'appui à la réflexion autour des projets à présenter aux comités de l'ADAS pour validation de la mise en œuvre

Identifier les acteurs du développement local permettant à l'ADAS de développer des partenariats techniques et ou financiers

Activités concrètes à mener :

- Animer la Fondation SARIS au quotidien en accord avec ses objectifs et son éthique ;
- Appuyer le comité sur la gestion administrative et financière des ressources de l'association ;
- Transférer ses compétences à l'animateur en développement local de la Fondation ainsi qu'aux groupements en lien avec la Fondation ;
- Veiller au développement des activités de la Fondation en accord avec les objectifs statutairement définis ;

- Accueillir les structures associatives et étudier leurs besoins respectifs et les solutions que la Fondation SARIS pourrait leur proposer ;
- Organiser les formations à leur endroit (en étant lui-même formateur ou en décelant les personnes compétentes pour assurer des formations) ;
- Récolter des fonds, mettre en place des partenariats entre la Fondation SARIS et les organisations de développement, les institutions, les opérateurs économiques ;
- Assurer le suivi et l'évaluation (le cas échéant les ajustements) des projets financés, cofinancés ou portés par la Fondation ;
- Mettre en place des procédures d'appui aux structures de base formalisant ainsi son expertise ;
- Entretenir des relations suivies avec le Comité de sélection des projets et avec le Comité d'Orientation des Fondations du groupe SOMDIAA
- Entretenir une relation de confiance avec la SARIS Congo et renforcer les liens avec la RSE Saris Congo dans le cadre de la convergence sociétale ;
- Mettre en œuvre le respect des procédures internes à la vie de la Fondation SARIS

Lieu de travail et zone d'intervention : Local de l'ADAS / Fondation SARIS à Nkayi. Zone d'intervention rurale (Districts de Kayes et sud de Loudima), environ 1000km².

Horaires ou disponibilités demandés : 5j/7 à organiser en journée continue ou en coupure en travaillant le samedi matin.

Déplacements à prévoir : Dans toute la zone d'activité plusieurs fois par semaine (plusieurs villages). Déplacements occasionnels à Pointe-Noire ou Brazzaville. Un déplacement d'une semaine à prévoir en fin d'année lors du séminaire inter-fondations.

Moyens de déplacements prévus : Moto ou voiture Fondation sur site ; Voiture Saris avec chauffeur + Taxi pour Brazzaville et Pointe Noire.

Relations professionnelles à préciser et détailler :

➡ Avec qui le (la) volontaire est-il en relation ? Pour quels aspects de son travail ? :

- Le Comité de sélection des projets de la Fondation SARIS / Le Comité d'Orientation des Fondations du Groupe / Le Responsable RSE SOMDIAA
- Le Coordinateur Sociétal
- L'agent de développement local de l'ADAS
- La Direction générale de la SARIS Congo sur des sujets spécifiques et de manière occasionnelle

Le Volontaire est chargé de mettre en application les décisions prises par le Comité de sélection des projets et par le Comité d'Orientation et de suivre les recommandations du Coordinateur Sociétal avec lequel il est en échange régulier. A ce titre, les relations entre les Opérationnels Terrain et les membres de l'ADAS / Fondation SARIS se doivent d'être les plus professionnelles possibles.

➡ A qui le (la) volontaire devra-t-il rendre compte de son travail ? :

Au Comité de Sélection des Projets en local et au Comité d'Orientation du groupe SOMDIAA ; Au Coordinateur sociétal, en direct et à distance.

➡ Le volontaire devra-t'il obligatoirement rédiger des rapports ? Si oui, pour qui et Pourquoi ?

Oui, à destination des 2 comités de l'ADAS, du coordinateur sociétal, de l'ensemble des membres ordinaires de l'association ainsi que pour la Direction générale de l'entreprise. Pour rendre compte des activités réalisées dans le cadre de ses fonctions. Un point sur les activités en cours est réalisé chaque semaine avec le coordinateur sociétal.

➡ Travaillera-t'il seul ou en équipe ? : En équipe.

➡ Aura-t-il des responsabilités hiérarchiques ou d'équipe ? :

Non, le Volontaire de Solidarité Internationale intervient en qualité de Conseiller Extérieur à la Fondation. Son rôle est déterminant dans la continuité des actions de la Fondation et ses responsabilités, à ce titre sont fortes. Il est

amené à transférer un maximum de compétences et à formaliser ce transfert pour les besoins futurs de l'ADAS - Fondation SARIS. Le VSI n'est en revanche pas au-dessus hiérarchiquement de son collègue Opérationnel Terrain.

⇒ **Aura-t-il des responsabilités financières ? Si oui, sous le contrôle de qui les exercera-t-il ? :**

Le Volontaire est appelé à appuyer la gestion de l'association. Le Président et le trésorier de la Fondation SARIS sont chargés d'ordonner les dépenses, le volontaire gère néanmoins, avec son.ssa collègue, la caisse de la Fondation et le suivi budgétaire de l'association et rend compte au comité de sélection des projets, en lien avec son.ssa collègue nationale.

⇒ **Le (la) volontaire aura-t-il (elle) des contacts exigeant habileté, diplomatie, sens de la négociation ? Sera t'il astreint à un devoir de réserve ? :**

Oui. Les attentes des populations et des autorités administratives et traditionnelles vis-à-vis de l'entreprise sont fortes. Le volontaire sera amené à travailler avec ces populations et à ce titre se doit de représenter l'engagement social et solidaire de la SARIS et de la SOMDIAA au travers de son poste pour l'ADAS - Fondation SARIS. Il reste à l'extérieur de toute prise de position politique, religieuse ou sortant du cadre défini de l'action de la Fondation SARIS.

Production de rapport

- ⇒ **Rapport de fin de contrat VSI pour GESCOOD : obligatoire** pour pouvoir recevoir l'indemnité de réinstallation après la fin de contrat.
- ⇒ **Autre (préciser type, destination, fréquence) :** Rapports internes de l'ADAS : CR mensuel, CR annuel, CR de visite de terrain, CR suivi de projets.

Outils et méthodes que le (la) volontaire devra acquérir ? : Gestion de projets de développement local /Outils et procédures internes des Fondations du Groupe SOMDIAA en termes d'actions sociales et solidaires / Développement participatif.

Processus d'insertion prévu par le partenaire :

- **Avant son départ :** Présentation au Comité d'Orientation de la SOMDIAA et briefing sécurité
- **A son arrivée :** Tuilage avec le Volontaire de Solidarité International pendant au moins deux semaines
- Présentation du Volontaire au Coordinateur sociétal en présentiel ou à distance
- Si impossible, présentation au Congo des procédures de travail par le Coordinateur sociétal Afrique Centrale Sud (basé au Congo).
- Présentation du Volontaire au Comité de Sélection des projets de la Fondation SARIS, aux membres de l'association, à la Direction Générale de la SARIS, aux autorités administratives et coutumières de la région, aux responsables des groupements locaux
- Présentation du VSI aux groupements et associations en lien avec la Fondation par les animateurs en développement local
- **Mi/Fin d'année :** participation au séminaire international des Fondations du Groupe SOMDIAA

Processus d'insertion prévu par GESCOOD :

- **Avant son départ, en France :** Le / la volontaire doit participer à un stage de préparation à l'expérience de volontariat avant le déploiement sur son lieu de mission.
- **Pendant la mission :** Le volontaire sera suivi à distance sur toute la durée de sa mission.
- **Au retour :** Session de bilan et accompagnement dans le retour en France.

L'arrivée du volontaire sera auparavant annoncée au partenaire. Il pourra facilement prendre contact par mail, par WhatsApp ou par Skype avec plusieurs de ses futurs collaborateurs avant son arrivée sur le terrain.

Cadre de vie du (de la) volontaire

Lieu de vie : La ville de Nkayi est la quatrième ville du Congo mais ne dispose pas de la même attractivité qu'un grand centre urbain. On y trouve cependant l'essentiel (boutiques d'appoints fournies de quelques produits

européens, bars, quelques restaurants). Le lieu de vie est cependant à dominante rurale. Nkayi est située à 4h de Pointe-Noire et 4h30 de Brazzaville en voiture.

Milieu physique, climat : Tropical (une grande saison des pluies et une saison sèche de mai à octobre)

Habitation (Type, confort, cout moyens des loyers sur le lieu de la mission, possibilité de collocation) : Le VSI logera sur la base vie de l'entreprise SARIS Congo au sein de laquelle il disposera d'une maison composée d'un salon, cuisine et de deux chambres. L'habitation présente un bon confort et est équipée (cuisinière électrique, frigidaire, lave-linge, mobilier nécessaire, TV, etc.). La base vie est un cadre agréable boisé, disposant d'un cours de tennis, d'une piscine et d'un bar-restaurant. Elle est située au cœur de la plantation sucrière à 2km de l'usine SARIS Congo et à une dizaine de kms de la ville de Nkayi.

Mode de locomotion et temps de trajet par rapport à la ville : Une voiture est gracieusement mise à disposition du volontaire pour ses activités. Le temps de trajet en voiture entre la base vie et la ville de Nkayi est de 15 mn. L'utilisation du véhicule n'est pas soumise à des conditions horaires, il peut être utilisé en dehors des horaires de travail également, cependant il est limité à la zone d'intervention de la Fondation. Une moto est également mise à disposition par la Fondation.

Approvisionnement en eau, électricité, produits d'importation : fournie par l'entreprise générant son courant par valorisation des co-produits de la canne à sucre, eau traitée par l'entreprise. Produits d'importation disponibles à Nkayi. Pas de coupure de courant et d'eau sur la base vie. Coupures de courant peu fréquentes à Nkayi.

Télécommunications, accès à internet : Bonnes conditions d'accès au niveau professionnel et personnel (réseau H+). Accès à internet relativement cher (= 5G/mois à 24€).

Loisirs, sport, culture : infrastructures sportives sur la base vie de l'entreprise (tennis, piscine, boulodrome, salle de musculation, football, volleyball).

La sécurité au quotidien (Existe-t-il des sources d'insécurité spécifiques ? Est-ce qu'il y a des consignes particulières à respecter ? Des dispositions particulières sont-elles prises localement pour limiter ces risques ?) : En cas de troubles politiques ou de mouvements sociaux de travailleurs de l'entreprise, certains risques peuvent se présenter. L'entreprise dispose en revanche d'un protocole sécuritaire fonctionnel, le VSI est soumis aux procédures de sécurité des Fondations du Groupe. Les dispositions prises consistent à présenter le volontaire à l'ensemble des autorités administratives et traditionnelles de la zone d'intervention, à suivre les déplacements réalisés dans la zone d'intervention et par l'attribution d'un téléphone satellite.

Conditions / Profil

Quelles sont les 3 compétences principales que vous recherchez chez le volontaire ?

- Montage projet : Développement local - Appui à l'entrepreneuriat
- Négociation/Communication
- Animation : Vie du local, suivi et formation

Autres compétences indispensables :

- Développement rural
- Agriculture
- Organisation / structuration
- Recherche de financement
- Pédagogie
- Gestion administrative et financière
- Bonne qualité de rédaction et de synthèse

Formation et/ou expérience professionnelle souhaitée : Gestion de projet, développement local-rural, solidarité internationale, agronomie, accompagnement de la société civile. Une expérience internationale sera considérée comme un atout.

Langues pratiquées (lu, écrit et parlé) : Français.

Permis de conduire : Auto / Moto. La Fondation dispose des 2 moyens de locomotion. Le permis est indispensable mais le volontaire a la possibilité de le passer en local s'il n'en est pas détenteur (Au moins l'un des deux permis valide avant départ de préférence).

Autre impératif : Patience, diplomatie, capacité à vivre en milieu rural et volonté de réaliser une expérience inter culturelle unique. Apprécier le travail de terrain et le contact avec les populations locales. Bon sens, autonomie et force de proposition.

Conditions :

- 1 voyage aller-retour sur le lieu de la mission
- Indemnité de subsistance, d'un montant de 760 €
- Logement meublé et équipé mis à disposition
- Protection sociale complète (CFE et mutuelle complémentaire)
- Indemnité de réinstallation (conditions selon cadre légal)

CANDIDATER

Cette mission vous intéresse ?

Si oui, envoyez-nous votre **CV et Lettre de motivation en français** à mracamier@sgmp.somdiaa.com et à recrutement@gescod.org sous l'objet : **Candidature VSI – Congo.**

Les candidatures contenant uniquement les CV ne seront pas considérées.

Nous nous réservons la possibilité de clore un recrutement avant la date d'échéance de l'annonce.

Merci de votre compréhension.

Date limite : 15.05.2022

Validation de la fiche de mission

- Le -ou la- Représentant -e- du GESCOD (nom, fonction, date) :

Hervé Tritschberger, Chargé de la mobilité internationale – Gescod, 19 avril 2022.

- Le -ou la- Représentant -e- du partenaire (nom, fonction, date) :

Marianne Racamier, Chargée de Coordination Sociétale Afrique centrale Sud SGMP - Groupe SOMDIAA, 19 avril 2022